

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
 du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 6 FEVRIER 2025**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p><b>PRESENTS</b> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, MM. CHUARD, PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère déléguée, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, JABER, Mme HALLÉ, M. ROBERGET, conseillers municipaux.</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b>                  Mme BRIOT-GAIDIOZ pouvoir à Mme REGALDI,                  M. TAUBATY pouvoir à Mme BUGADA,                  Mme LAMY pouvoir à Mme DEPIERRE,                  M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY,                  M. MEYNIER pouvoir à M. PETIGNY                  Mme VERNIER pouvoir à M. JABER</p> <p><b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : Mme BAILLY Nathalie</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 17	
Nb de procurations : 6	
Convocation du : 31/01/2025	

**DÉLIBÉRATION N° 8 :**

**Vote des tarifs de la piscine, à compter de 2025**

Madame La Maire expose à l'assemblée qu'après une première saison de la piscine d'après travaux, et au bilan sur la tarification 2024, il convient de modifier les tarifs de la piscine.

Ainsi, à compter de 2025, les tarifs proposés sont les suivants :

TICKETS À L'UNITÉ	Tarifs
Plein tarif	5.00 €
Enfant de – de 4 ans	Gratuit
Tarif réduit <sup>1*</sup> : jeune de - de 18 ans, lycéen, étudiant, apprenti, titulaire d'une carte mobilité-inclusion, bénéficiaire du RSA.	3.50 €
Groupe <sup>2*</sup> : par personne, valable également pour les encadrants du groupe.	3.00 € / personne d'un groupe
Famille <sup>3*</sup> (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants)	13.50 € pour la « famille » + 2 euros/enfant supplémentaire.

<sup>1\*</sup> Tarif réduit : sur présentation d'un justificatif (pièce d'identité, carte d'étudiant / lycéen / apprenti, carte mobilité inclusion, attestation RSA).

<sup>2\*</sup> Groupe : Groupe issu d'une institution / association, encadré par un animateur ou éducateur (ex : secteur Jeunes, centre de vacances, Juralliance...)

<sup>3\*</sup> Famille : entendu au sens large (grands-parents, petits-enfants...)

TICKETS À L'UNITÉ		Tarifs
Etablissement scolaire : créneau d'une heure / classe		35 €
Location d'une ligne d'eau, créneau d'une heure (club)		60.00 €
Aquagym (ou autre activité nautique, hors aquabike)	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	9.00€
	Extérieur	10.00€
Aquabike	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	12.00€
	Extérieur	14.00€

<sup>4\*</sup> Arboisien.ne : sur présentation d'un justificatif de domicile à Arbois (quittance EDF-GDF, téléphone...)

CARTES 10 ENTREES		Tarifs
Achat d'une carte magnétique		1.50 €
Adulte	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	40.00 €
	Extérieur	45.00 €
Tarif réduit <sup>1*</sup> : jeune de - de 18 ans, lycéen, étudiant, apprenti, titulaire d'une carte mobilité-inclusion, bénéficiaire du RSA.	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	28.00 €
	Extérieur	31.50 €
Aquagym (ou autre activité nautique, hors aquabike)	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	80.00€
	Extérieur	90.00€
Aquabike	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	105.00 €
	Extérieur	125.00 €

<sup>1\*</sup> Tarif réduit : sur présentation d'un justificatif (pièce d'identité, carte d'étudiant / lycéen / apprenti, carte mobilité inclusion, attestation RSA).

<sup>4\*</sup> Arboisien.ne : sur présentation d'un justificatif de domicile à Arbois (quittance EDF-GDF, téléphone...)

*L'offre 3 cartes achetées de 10 entrées d'une même catégorie / la 4e gratuite, votée lors des tarifs 2024, se poursuit en 2025, mais s'arrêtera à compter de la saison 2026. Ainsi, quel que soit le nombre de cartes 10 entrées achetées au cours des saisons 2024 et 2025, à compter de 2026 elles ne donneront pas le droit à une 4<sup>e</sup> gratuite.*

CARTES ANNUELLES (nominatives)		Tarifs
Adulte	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	120 €
	Extérieur	150 €
Tarif réduit <sup>1*</sup> : jeune de - de 18 ans, lycéen, étudiant, apprenti, titulaire d'une carte mobilité-inclusion, bénéficiaire du RSA.	Arboisien.ne <sup>4*</sup>	75 €
	Extérieur	95 €

<sup>1\*</sup> Tarif réduit : sur présentation d'un justificatif (pièce d'identité, carte d'étudiant / lycéen / apprenti, carte mobilité inclusion, attestation RSA).

<sup>4\*</sup> Arboisien.ne : sur présentation d'un justificatif de domicile à Arbois (quittance EDF-GDF, téléphone...).

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :**

- **DE FIXER** les tarifs de la piscine à compter de la saison 2025 comme présentés ci-avant.

Pour copie certifiée conforme au registre,  
Arbois, le 13 février 2025

La Maire,  
  
Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,  
  
Nathalie BAILLY